

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration
10 décembre 2024
Musée de l'Air et de l'Espace
Le Bourget

[La présentation ayant accompagné la présente réunion du CA est à télécharger [en suivant ce lien](#)]

Membre présent.e.s : **Mme BONNELIE** (CDRP 93) ; **M. D'ANJOU** (EPPGHV) ; **Mme CHARBONNIER** (Musée de l'Air et de l'Espace – Le Bourget) ; **Mme DELLAC** (Département de la Seine-Saint-Denis) ; **Mme DEMEILLAT** représentant **M. STURM** (CDOS-93) ; **M. MANCHERON** (Groupe ADP) ; **Mme SAUNON** représentant **Mme TEMEL** (Plaine Commune), **M. TROUSSEL** (Département de la Seine-Saint-Denis) ; **M. SALICHS** (Est-Ensemble).

Mandats : **Mme PERROT** (UDOTSI) donne pouvoir à **Mme DELLAC**.

Membres excusé.e.s : **Mme AMASSE** (CCI) ; **M. BLUM** (POP Agence d'Attractivité) ; **Mme EHNY** (Stade de France) ; **M. GOMEZ** (Air-France), **Mme PAUL** (Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis) ; **Mme ZEMMA** (Ville de Pantin).

Invité.e.s présent.e.s :

M. ALI (Seine-Saint-Denis Tourisme) ; **Mme AMATE** (MNLE-93) ; **Mme COPPIN** (Ville d'Epinay-sur-Seine) ; **Mme CHRISTNACHT** (Seine-Saint-Denis Tourisme) ; **Mme CLERAULT** (Seine-Saint-Denis Tourisme) ; **Mme DAVALLO** (Musée de l'Air et de l'Espace – Le Bourget) ; **M. HANEL** (Canauxrama) ; **Mme KELLER** (Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis) ; **M. LAGRANGE** (Ville des Lilas) ; **M. LEGOFF** (Musée de l'Histoire vivante) ; **M. MEÏER** (Seine-Saint-Denis Tourisme) ; **Mme SEUTIN** (Sequano) ; **Mme VIALARD** (MNLE-93) ;

M. TROUSSEL, président, ouvre la réunion.

Il remercie le Musée de l'Air et de l'Espace - Le Bourget et sa directrice, Anne-Catherine ROBERT-HAUGLUSTAINE, pour leur accueil chaleureux. Il souligne l'importance de ce lieu emblématique pour le département, tant en termes d'attractivité touristique que de rayonnement culturel.

Le président salue les projets d'avenir pour le Musée en mettant en avant l'impact transformateur de la future ligne de métro 17. Il souligne l'interconnexion de ce projet avec d'autres initiatives majeures, telles que la rénovation du Parc des Expositions et l'extension du réseau de transport, afin de renforcer l'attractivité de tout le territoire.

Il salue les événements à venir, comme l'exposition Flight et le Salon international de l'aéronautique et de l'espace, qui permettront de valoriser le patrimoine aéronautique du département et d'attirer un public toujours plus large.

Revenant sur le succès des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, **M. TROUSSEL** souligne l'importance de cet événement pour la Seine-Saint-Denis. Il rappelle que les Jeux ont permis de changer le regard porté sur le département, de renforcer la cohésion sociale et d'accélérer les projets d'aménagement du territoire.

Selon lui, ces Jeux ont été une véritable réussite, tant sur le plan de l'organisation que sur celui de l'héritage laissé aux habitants. En effet, les Jeux ont été l'occasion de mettre en valeur le dynamisme et l'attractivité de la Seine-Saint-Denis, de favoriser la mixité sociale et de promouvoir un modèle de développement durable. De plus, ils ont permis de réaliser des investissements significatifs dans les infrastructures sportives et de loisirs, au bénéfice de toute la population.

Pour **M. TROUSSEL**, les Jeux Olympiques ont constitué un tournant pour le département. Ils ont permis de donner une nouvelle image de la Seine-Saint-Denis, plus positive et plus dynamique. Il appelle à poursuivre sur cette lancée en mettant en œuvre les projets structurants qui transformeront le visage du département dans les années à venir.

Parmi ces projets, il cite la construction du nouveau CHU de Saint-Ouen, l'extension du campus Condorcet et le développement de nouveaux quartiers. Il souligne également l'importance de préserver le patrimoine culturel et de soutenir les initiatives locales en faveur de l'art et de la culture.

En conclusion, **M. TROUSSEL** réaffirme sa volonté de faire de la Seine-Saint-Denis un territoire d'avenir, où il fait bon vivre et travailler. Il invite l'ensemble des acteurs à s'unir pour relever les défis de demain et construire une Seine-Saint-Denis plus juste, plus solidaire et plus attractive.

Il rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- I – APPROBATION DU PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 JUIN 2024
- II – APPROBATION DES DEMANDES D'ADHESION A SEINE-SAINT-DENIS
TOURISME ET DE LA NOUVELLE GRILLE DE COTISATIONS
- III – BILAN DE L'EDITION 2024 DE L'ETE DU CANAL
- IV – ZOOM SUR L'IMPACT DES JOP SUR L'ATTRACTIVITE DE LA SEINE-SAINT-DENIS ET SUR LA CONTRIBUTION DE L'AGENCE A LA VALORISATION DE L'HERITAGE OLYMPIQUE
- V – CANDIDATURE DE SEINE-SAINT-DENIS TOURISME A L'ACCUEIL DE LA
RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES DEPARTEMENTALES DE
DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE
- VI – ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2025
- VII – QUESTIONS DIVERSES

I – APPROBATION DU PV DU CONSEIL D’ADMINISTRATION DU 14 MAI 2024

M. TROUSSEL invite les membres du conseil à consulter le PV des délibérations de la réunion du 14 mai 2024, envoyé par courriel, et en sollicite l’approbation.

Après en avoir délibéré, le Conseil d’administration **VALIDE** le PV tel qu’établi.

II – APPROBATION DES DEMANDES D’ADHESION A SEINE-SAINT-DENIS TOURISME ET DE LA NOUVELLE GRILLE DE COTISATIONS

M. TROUSSEL rapporte :

Depuis notre dernière réunion en juin, nous avons reçu deux nouvelles demandes d'adhésion : la ville de Noisy-le-Grand et l'association Plaine Commune Promotion. Ce sont de très bonnes nouvelles pour notre réseau.

Par ailleurs, deux petites structures associatives, l'Union des artistes du Blanc-Mesnil et Bas l’Aile, ont demandé à se désaffilier. Il semble qu'elles n'aient pas bien compris notre rôle et nos missions, et qu'elles n'aient pas les moyens de s'acquitter de la cotisation. Bien que nous soyons toujours ouverts à de nouvelles collaborations, il n'était pas pertinent de les retenir.

Par ailleurs, lors de notre assemblée générale du 13 juin, il a été proposé de modifier la grille des cotisations en ajoutant une cotisation de "soutien". L’anticipation de cette modification a déjà permis au groupe Aéroports de Paris de verser, le premier, une cotisation de soutien d’un montant de 10.000€. Je veux remercier **M. MANCHERON** ici présent de cet engagement de soutien.

En résumé, il vous est proposé :

- d'accepter les adhésions de la ville de Noisy-le-Grand et de l'association Plaine Commune Promotion,
- de prendre acte des désaffiliations indiquées,
- et d'approuver la modification de la grille des cotisations en y ajoutant une cotisation dite « de soutien ».

Après en avoir délibéré, le Conseil d’administration **APPROUVE** l’adhésion de la Ville de Noisy-le-Grand et de l’association Plaine Commune Promotion, **PREND ACTE** de la

désaffiliation des associations Union des artistes du Blanc-Mesnil et Bas L'Aile et APPROUVE la modification de la grille des cotisations.

III – BILAN DE L'ÉDITION 2024 DE L'ÉTÉ DU CANAL

(Le bilan complet est à consulter en annexe du présent Procès-verbal)

M. CHRISTNACHT rapporte :

Plutôt qu'un bilan détaillé de l'Été du Canal 2024, il vous est proposé une mise en avant de deux aspects majeurs : les navettes fluviales et le parcours artistique "Au fil de l'autre". Malgré les contraintes liées aux Jeux Olympiques, l'événement a connu un beau succès grâce à un nouveau format et à une programmation riche.

Les navettes fluviales

Un nouveau format a été imaginé pour cette édition qui a véritablement été exceptionnelle.

Contraintes et adaptations : Les Jeux Olympiques ont imposé de nombreuses contraintes, notamment en termes d'amarrages et de disponibilité des bateaux. Pour s'adapter, un nouveau format de navettes en deux boucles a été mis en place : une première boucle reliant les Grands Moulins, la place de la Pointe à Pantin et Bobigny, et une deuxième boucle entre Aulnay-sous-Bois et Bobigny.

Succès de fréquentation : Malgré ces contraintes, la fréquentation des navettes a été très bonne, avec une légère hausse par rapport à 2023. Le public était majoritairement composé de Séquano-Dionysiens, de Parisiens et d'autres habitants de la région Île-de-France.

Partenariats et animations : Des partenariats avec des structures telles que le foyer d'hébergement de Montreuil, le refuge de Pantin, l'association Aurore ont permis d'accueillir un public plus large. Pour 2025, c'est un public sur lequel nous souhaiterons nous appuyer, d'autant que nous n'aurons plus de croisières solidaires. Par ailleurs, des packages ont été proposés, incluant la navigation et des activités, notamment des visites du garage B à Bobigny et des ateliers artistiques. Leur succès montre que les habitants sont en quête d'expériences originales et souhaitent découvrir leur territoire de manière différente.

Liens avec les Jeux Olympiques : Les navettes ont été opérées par des bateaux ayant été utilisées pour transporter la flamme olympique et certaines délégations lors de la cérémonie d'ouverture, renforçant ainsi le lien avec l'événement sportif.

La flotte de bateaux : nous avons dû faire face à quelques imprévus. Malgré la perte des bateaux électriques ICADE, retenus dans la darse du Millénaire, nous avons pu louer un nouveau catamaran solaire, le Félix de Azara, pour la première fois utilisé comme navette fluviale.

Pour profiter de la dimension olympique de l'événement, nous avons proposé aux passagers d'embarquer sur des bateaux ayant transporté la flamme ou les athlètes. Par exemple, le bateau "La Rocca 5", qui a eu l'honneur de transporter la flamme de jour de la cérémonie d'ouverture, offrant ainsi une expérience unique aux voyageurs.

Lien avec le Parc des Nations : Parmi les packages incluant de la navigation et des activités terrestres, en partenariat avec le Parc de la Villette, nous avons organisé des balades guidées pour faire découvrir aux passagers le Club France, dont le succès a été remarquable, et le Parc des Nations, ainsi que les richesses culturelles de ce site emblématique.

Le bilan de cette édition est très positif. La fréquentation des navettes a été en hausse, et les retours des participants très encourageants.

Le parcours artistique "Au fil de l'autre"

Il visait à valoriser le canal de l'Ourcq en proposant des œuvres photographiques réalisées par Hugues Anhès. Les œuvres mettaient en parallèle des portraits contemporains de talents du territoire, en particulier des champions et championnes sportifs, mais aussi des artistes ou des artisans, avec des photographies d'archives des Studios Rouchon Héritage.

Le parcours artistique a été un succès, avec une quinzaine d'œuvres installées le long du canal. Les habitants, les cyclistes et les passagers des navettes ont pu découvrir ces œuvres originales au cours de déambulations libres ou encadrées.

Actions de médiation : De nombreuses actions de médiation ont été organisées autour de ce parcours, telles que des ateliers de création artistique et des visites guidées, en s'appuyant sur des supports édités.

Partenariats et perspectives : Le projet a permis de créer des liens avec les Studios Rouchon et d'envisager de nouvelles collaborations artistiques.

Couverture médiatique

L'Été du Canal 2024 a bénéficié d'une excellente couverture médiatique, tant au niveau national qu'international. De nombreux médias ont relayé l'événement, mettant en avant les navettes fluviales, le parcours artistique et les liens avec les Jeux Olympiques.

En conclusion, l'Été du Canal 2024 a été une réussite malgré les contraintes liées aux Jeux. Grâce à un nouveau format de navettes, à un parcours artistique original et à une programmation riche, l'événement a attiré un large public et a contribué à valoriser le patrimoine fluvial de la Seine-Saint-Denis.

M. TROUSSEL ouvre la discussion et sollicite les commentaires éventuels.

Mme DELLAC rappelle que c'était déjà la 17^{ème} édition de l'Été du Canal, et que ce temps long est essentiel pour transformer l'image de la Seine-Saint-Denis. Il y a 15 ans, le canal de l'Ourcq était perçu comme un no man's land. Grâce à l'Été du Canal, nous avons contribué à renverser cette image et à faire du canal un lieu de vie et de loisirs.

Les nombreux articles de presse parus à nouveau cette année sont l'aboutissement de 15 ans de ce travail pour redorer le blason de la Seine-Saint-Denis, avec certaines fois le soutien de grands groupes du BTP qui ont cru en ce projet.

De nombreuses métamorphoses sont encore à venir, notamment avec la gare du Pont de Bondy. Ces transformations s'inscrivent dans une dynamique urbaine plus large qui touche Bobigny, Noisy-le-Sec, Bondy. Les animations autour du canal contribuent à valoriser ces nouveaux projets et à renforcer l'attractivité du territoire.

Le Conseil d'administration PREND ACTE de ce bilan, et décide de L'INTEGRER au rapport d'activité qui sera soumis à l'Assemblée générale de juin prochain.

IV – IMPACT DES JOP SUR L’ATTRACTIVITE DE LA SEINE-SAINT-DENIS ET CONTRIBUTION A LA VALORISATION DE L’HERITAGE OLYMPIQUE

(La présentation complète faite au CA est comprise dans les slides de la présentation du CA et peut être téléchargée [en suivant ce lien](#))

M. MEIER rapporte :

Impact des Jeux Olympiques sur la Seine-Saint-Denis et le tourisme

Investissements et héritage physique

- **Investissements massifs** : 80% des 4,4 milliards d'euros d'investissements liés aux Jeux ont bénéficié à la Seine-Saint-Denis.
- **Nouveaux logements** : Le village des athlètes a été transformé en un éco-quartier comprenant 4200 logements, des bureaux, des commerces et des équipements publics.
- **Infrastructures sportives** : Construction de nouvelles piscines (CAO à Saint-Denis, centre aquatique Annet Kellermann, piscine Camille Muffat à Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, etc.), rénovation de piscines existantes, création de PRISME, pôle de référence inclusif à Bobigny.
- **Autres équipements** : Parc sportif et scolaire du Bourget, Arena Paris Nord, éléments du parc urbain de la place de la Concorde redistribués à la Seine-Saint-Denis, nouvelles pistes cyclables, passerelles et aménagements de berges.

Impact sur le tourisme

- **Fréquentation hôtelière** :
 - **Effet d'éviction en juin et juillet** : Baisse de la fréquentation due à la crainte d'une ville saturée.
 - **Reprise en septembre et octobre** : Augmentation des réservations, notamment pour les clientèles internationales.
 - **Revenu moyen par chambre disponible en hausse** : Les hôtels, notamment ceux situés près des sites olympiques, des aéroports et des zones d'activité, ont vu leur revenu augmenter.
- **Fréquentation touristique** :
 - **Mesure par le dispositif Flux Vision** : Montre, après une creux printanier et estival une augmentation de la fréquentation touristique en Seine-Saint-Denis, notamment en septembre et octobre.
 - **Impact retardé sur les sites culturels** : La basilique de Saint-Denis a enregistré une hausse de fréquentation sur la stricte période des Jeux, mais a vu la fréquentation se tasser au printemps et au début de l'été. Le Stade de France semble retrouver une dimension iconique et atteinte des records de visitorat hors événements.
 - **Effet moins marqué sur le musée de l'Air et de l'Espace** : Malgré une reprise en septembre et octobre, la fréquentation reste inférieure à celle de 2019.

Héritage immatériel et attractivité du territoire

- **Changement d'image** : Les Jeux ont contribué à améliorer l'image de la Seine-Saint-Denis, perçue comme plus dynamique et attractive.
- **Fiabilité retrouvée** : 80% des habitants jugent les Jeux festifs et 67% pensent qu'ils auront un impact positif sur l'image du département.

- **Valorisation du patrimoine et des cultures urbaines** : Mise en place de parcours touristiques, d'événements culturels et de projets artistiques.
- **Développement du tourisme sportif** : Création de nouvelles infrastructures et d'offres touristiques liées au sport.

Actions de Seine-Saint-Denis Tourisme

- **Valorisation de l'héritage olympique** : Croisières thématiques, balades à pied et à vélo, visites de sites olympiques.
- **Sensibilisation des professionnels du tourisme** : Formation des hôteliers, mise à disposition d'outils promotionnels, notamment de la carte *Bienvenue In Seine-Saint-Denis*.
- **Communication et promotion du territoire** : Relations presse, participation à des salons touristiques.

En résumé, les Jeux Olympiques ont eu un impact majeur sur la Seine-Saint-Denis, tant sur le plan économique que sur l'image du territoire. Les investissements réalisés ont permis de moderniser les infrastructures et vont améliorer la qualité de vie des habitants.

Le tourisme bénéficiera à moyen et long terme de ce coup de projecteur, et les premiers effets de rebond peuvent déjà être constatés.

V – CANDIDATURE DE SEINE-SAINT-DENIS TOURISME A L'ACCUEIL DE LA RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES DEPARTEMENTALES DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

M. TROUSSEL présente la possibilité d'une candidature de Seine-Saint-Denis Tourisme pour accueillir une rencontre nationale des agences départementales du tourisme. Il rappelle le débat récurrent concernant la répartition des compétences en matière de tourisme entre les différents niveaux de collectivités (communes, départements et régions). La loi NOTRe confirme le caractère partagé de cette compétence avec les offices de tourisme gérés par le bloc communal, tandis que les Départements, à travers leurs agences, consolident l'offre touristique et que les Régions assurent la promotion internationale. L'Île-de-France présente une singularité avec l'échelon supplémentaire de la Métropole, mais une articulation adaptée est trouvée.

M. TROUSSEL évoque un rapport parlementaire remis au Président de la République le 30 mai dernier, qui préconise de confier la compétence tourisme exclusivement aux Régions, ce qui entraînerait la disparition des missions des agences départementales. Il estime qu'il y a peu de chances, compte tenu du contexte politique actuel, que des majorités soient trouvées pour modifier la répartition des compétences, notamment sur la question du tourisme. Néanmoins, cette incertitude est prise au sérieux par l'association Départements de France (DF), qui constitue une commission tourisme pour anticiper, alerter et évaluer l'impact potentiel d'une telle évolution sur la capacité des Départements à gérer leur attractivité, leur politique de marketing territorial et la diversité de l'offre touristique.

M. TROUSSEL exprime des doutes quant à la faisabilité de cette proposition, compte tenu de la diversité des enjeux touristiques au sein des grandes régions.

Par conséquent, il est proposé d'organiser la prochaine réunion de la commission tourisme de DF en avril prochain, en l'adossant à une rencontre nationale des agences départementales de développement touristique. L'objectif est de montrer l'intérêt de ce débat pour la Seine-Saint-Denis, de donner de la visibilité aux différentes étapes franchies par le département en matière d'attractivité, de tourisme et de

développement territorial, et de conforter le rôle de Seine-Saint-Denis Tourisme au sein du réseau des ADT. En conclusion, il propose d'autoriser Seine-Saint-Denis Tourisme à se porter candidat à l'accueil de cette réunion, avec le soutien du département.

M. MEIER complète la présentation en soulignant que les agences départementales du tourisme (ADT) font face à des enjeux souvent similaires, distincts de ceux des offices de tourisme ou des comités régionaux du tourisme. Leur intervention est très proche des acteurs socioprofessionnels du territoire, qu'elles accompagnent et avec lesquels elles construisent une offre. Sans cette action, l'offre serait uniquement conditionnée par le marché, ce qui nuirait aux petites structures et à la diversité de l'offre touristique, empêchant ainsi de satisfaire tous les types de touristes et contribuant à la concentration touristique sur les grands sites. Le rôle de l'échelon départemental est donc crucial à cet égard.

Face à ces enjeux communs, il est important que les ADT puissent échanger, même si les projets touristiques diffèrent entre départements ruraux et urbains. Les enjeux restent cependant similaires.

M. MEIER rappelle la disparition en 2019 de la fédération nationale des ADT, sous la pression des régions, et la création d'ADN Tourisme, une entité regroupant les fédérations des offices de tourisme, des comités départementaux et des comités régionaux. Cette fusion a eu pour conséquence de diluer les préoccupations spécifiques des ADT dans des discussions parfois très techniques et éloignées de leurs réalités.

C'est pourquoi, avec ses collègues des autres ADT, se faisait ressentir le besoin de retrouver un cadre de coopération. La création par Départements de France d'une commission tourisme et l'invitation faite aux ADT de participer à un séminaire de travail en marge des réunions de cette commission ont permis de réactiver ce réseau. Cette initiative, relancée il y a un an, a comblé une frustration importante.

Des sujets concrets sont désormais abordés, tels que la construction d'arguments pour contrer les conclusions du rapport Woerth, qui préconise de confier la compétence tourisme aux régions, et l'avancement d'autres chantiers, comme la réforme de la taxe de séjour, actuellement très déséquilibrée : sur une taxe de séjour de 3,25€ collectée par une mairie auprès d'un hôtel, seule une petite partie revient au département (10 centimes), tandis qu'une part importante va à Île-de-France Mobilités (2€) et à la Société du Grand Paris (15 centimes). La commune conservant 1€.

Les Départements, qui subventionnent leurs ADT à hauteur de 177 millions d'euros au niveau national, ne perçoivent que 55 millions de la part additionnelle départementale de la taxe de séjour. Un des chantiers envisagés serait de modifier la structure de cette taxe, en augmentant la part départementale, par exemple en la portant à 30% de la part communale, au lieu de 10% aujourd'hui, ce qui, bien qu'augmentant légèrement le coût pour le touriste (3,45€ au lieu de 3,25€), rapporterait considérablement aux Départements.

Ces sujets importants pourront donc être discutés lors de la rencontre nationale des ADT, avant d'être traduits en propositions législatives et en décisions politiques. M. MEIER conclut en soulignant l'importance de l'événement et de sa dimension financière, insistant sur l'apport collectif de cette initiative nationale.

M. TROUSSEL précise que cette rencontre nationale serait ouverte aux présidents et directeurs d'ADT, donc entre 80 et 100 personnes seraient à être accueillis sur deux jours. Etant donné que cette rencontre serait couplée à la réunion de la commission Tourisme de Départements de France, le Département prendra en charge les dépenses liées aux repas et à la programmation culturelle de l'événement.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration AUTORISE Seine-Saint-Denis Tourisme à se porter candidat à l'accueil de la prochaine rencontre nationale des ADTs, adossée à la réunion de la Commission Tourisme de Départements de France.

VI – ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2025

M. TROUSSEL introduit le contexte de préparation de l'exercice budgétaire 2025 pour Seine-Saint-Denis Tourisme, marqué par trois caractéristiques majeures. La première est la situation de sa collectivité de rattachement.

Après dix ans de contraintes budgétaires, et malgré l'absence d'un projet de loi de finances 2025 et de gouvernement stable au moment de son intervention, le Département a été menacé d'une réduction budgétaire généralisée. Cette menace représentait une perte potentielle entre 20 et 40 millions d'euros, selon les estimations avant et après le discours du Premier ministre devant les Départements de France.

La deuxième caractéristique concerne l'augmentation des dépenses sociales d'environ 30 millions d'euros, indépendamment de l'éventuelle réduction évoquée. Cette augmentation est due au vieillissement de la population et à l'accroissement des dépenses liées à l'autonomie et au handicap, notamment la Prestation de Compensation du Handicap (PCH). L'augmentation de la PCH est liée à l'amélioration du travail des services, notamment de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), mais aussi au manque de places en institutions médico-éducatives pour environ 1.500 enfants, qui nécessitent alors un accompagnement à domicile et donc une PCH plus importante.

La troisième caractéristique est la chute du marché immobilier, qui impacte les droits de mutation à titre onéreux (DMTO), une source de revenus importante pour le Département. Une perte de 70 millions d'euros a été constatée en 2023, et cette tendance s'est poursuivie en 2024. Entre 2022 et 2024, les DMTO ont été divisés par deux, passant d'environ 260 millions à 130 millions d'euros.

Malgré ces difficultés, l'exécutif départemental a fait le choix de limiter l'impact de ces évolutions, notamment en maintenant un niveau d'investissement important, quitte à s'endetter un peu plus. Ce choix politique est assumé, car il est jugé nécessaire face aux grandes transformations que connaît la Seine-Saint-Denis, et pour ne pas aggraver les effets récessifs sur le secteur économique. L'exécutif espère un retournement du marché immobilier dans les années à venir, ce qui permettrait d'adapter ses choix budgétaires.

Dans ce contexte contraint, le budget de Seine-Saint-Denis Tourisme est également affecté, obligeant à des économies sur les dépenses compressibles. Cependant, la subvention de fonctionnement à Seine-Saint-Denis Tourisme est reconduite à l'identique, afin de ne pas freiner les projets du Département en matière d'attractivité touristique.

M. TROUSSEL souligne également les difficultés rencontrées par les acteurs privés, notamment du secteur immobilier, dont les activités de mécénat sont freinées par le contexte économique et immobilier. Cela a impacté fortement l'exercice 2024, qui s'annonce déficitaire d'environ 200 000 euros, en raison des défaillances des financements publics et privés sur l'Été du Canal. Ce déficit est absorbable sur plusieurs années, mais nécessitera un suivi rigoureux en 2025, afin de coller au plus près aux engagements réels des différents partenaires.

Malgré ces contraintes, l'objectif est de capitaliser sur les gains d'attractivité de 2024 et de continuer à développer des projets et à soutenir les acteurs de la culture et du loisir, notamment à travers la plateforme #ExploreParis. **M. TROUSSEL** estime qu'il est important de continuer à travailler avec les acteurs du tourisme métropolitain pour évaluer les possibilités de mutualisation, notamment avec le Grand Paris, afin de placer la Seine-Saint-Denis au cœur de ce Grand Paris touristique.

En l'absence de la trésorière et de la trésorière adjointe, toutes deux excusées, il invite **M. MEIER** à présenter les grandes lignes du budget 2025.

M. MEIER présente le budget 2025, en précisant que le document distribué est à jour, contrairement à une version antérieure envoyée par mail. Un important déficit en 2024 impose une recherche d'équilibre budgétaire. La subvention du Département est maintenue, ce qui est un soulagement comparé à d'autres structures homologues.

Pour faire face à cette situation, un travail a été mené sur les charges de personnel. Une décision a été prise de ne pas remplacer le départ à la retraite de Katia SEKULA, animatrice du tourisme d'agrément. Bien que la promotion du tourisme d'agrément soit maintenue par le service promotion, l'absence de remplacement entraînera une réduction du travail de fond. À terme, le remplacement de ce poste devra être envisagé, mais pour 2025, un gel du recrutement est proposé, générant une économie significative. Cette économie est partiellement atténuée par l'inflation et les négociations salariales, qui devraient entraîner une hausse de 1,5% de la charge salariale, due à deux augmentations de 1% de la valeur du point au 1er janvier et au 1er juillet. Bien que les syndicats aient refusé cette proposition en commission mixte paritaire, et que des discussions soient prévues le 19 décembre, l'anticipation de cette hausse est intégrée au budget.

Les autres charges de structure sont maintenues stables, grâce à des économies sur les dépenses de réception. La soirée de remerciement des mécènes et partenaires et la présentation des vœux en janvier sont annulées, permettant une économie de 5.000 euros sur chacun de ces postes. Les cotisations restent stables, notamment la contribution au Contrat de destination, à l'assurance et l'abonnement au dispositif d'observation hôtelière MKG. La dotation aux amortissements reste stable, mais pourrait baisser avec la fin de l'amortissement des ordinateurs portables acquis après la crise sanitaire. Une charge exceptionnelle de 5.000 euros apparaît, due à un rattrapage comptable concernant la prise en compte des cotisations dues.

Concernant les produits, la subvention départementale est maintenue à l'identique, complétée par deux aides aux projets : une de 25.000 euros pour les actions de patrimoine, et une contribution exceptionnelle de 60.000 euros pour le festival Multitude, dont la première véritable édition est prévue en 2025. Les subventions de la Ville de Paris (69.000 euros) et d'Est Ensemble (68.500 euros) sont également maintenues stables. Des discussions budgétaires avec Est Ensemble sont encore en cours, mais nous inscrivons au budget une reconduction à l'identique.

M. MEIER souligne que le déficit de 2024, bien qu'absorbable sur plusieurs exercices, nécessite une vigilance accrue, compte tenu des difficultés budgétaires des collectivités locales et des partenaires privés. Il est donc important de solliciter tôt l'ensemble des financeurs et partenaires pressentis pour adapter le budget en cours d'année, si nécessaire.

Concernant la subvention de Plaine Commune, M. MEIER évoque une sollicitation en cours pour augmenter cette subvention de 40 000 à 60 000 euros, en contrepartie d'une consolidation des actions de valorisation patrimoniale. Un courrier est en préparation à ce sujet.

Après avoir constaté une défaillance de la région en 2024 (50.000 euros non perçus sur les 200.000 euros de déficit attendu), nous inscrivons une subvention régionale de 30.000 euros car un soutien de la Région à l'Eté du Canal apparaît plus que légitime. Une subvention en hausse de la Métropole du Grand Paris (MGP) est également inscrite, passant de 80 000 à 100 000 euros. Une sollicitation est également adressée à la MGP en vue d'un soutien au fonctionnement des structures de développement touristique de petite couronne, en complément de son soutien à l'Office de Tourisme de Paris.

Les cotisations augmentent suite à l'introduction d'une cotisation de soutien. M. MEIER espère que cette cotisation, initialement apportée par Aéroports de Paris à titre exceptionnel pour 2024, pourra être reconduite en 2025 et que d'autres membres y participeront.

Concernant l'activité de commercialisation, les prévisions 2025 sont supérieures à ce qui sera réalisé en 2024, mais la croissance ne s'avère pas aussi dynamique qu'envisagée cette année. Une croissance de 3

à 5% est estimée pour 2024 et 2025. L'activité groupe a dégagé un bénéfice net de 44.000 euros en 2023, qui devrait atteindre 54.000 euros en 2024 et potentiellement 56.000 euros en 2025. Grâce à son activité commerciale, Seine-Saint-Denis Tourisme finance désormais plus d'un poste à la commercialisation.

Concernant l'Été du Canal, le budget 2025 prévoit des restrictions qui pourraient impacter la qualité du service, notamment une réduction du nombre de bateaux pour les navettes fluviales et la fermeture de la ligne Aulnay-Bobigny sur un des quatre week-ends concernés.

Les tarifs accessibles sont maintenus, mais le niveau de subventionnement des croisières thématiques est réduit, avec une augmentation des tarifs de réservation et une réduction du nombre de croisières. Les revenus tirés des réservations hôtelières via le système d'affiliation avec Booking.com augmentent grâce à un bon référencement naturel, devraient grimper à 8.500 euros en 2024 : nous prévoyons une stabilisation à 7 500 euros en 2025. Une charge supplémentaire de 6.000 euros est prévue pour *Cap sur la Marne*, suite à la suppression de la subvention régionale. Une enveloppe de 10.000 euros est conservée pour développer de nouvelles actions et balades.

En conclusion, **M. MEIER** propose un budget quasi stable, avec un léger déficit programmé de 500 euros.

M. TROUSSEL reprend la parole soulignant d'emblée la nécessité d'une vigilance accrue dans les semaines et les mois à venir, compte tenu des informations qui commencent à nous parvenir de la part des collectivités partenaires.

M. MANCHERON souhaite savoir de quelles réserves dispose Seine-Saint-Denis Tourisme pour affronter cette situation de déficite sur 2024.

M. MEIER répond que l'organisme ne possède pas de réserves, mais se trouve dans une situation saine du fait, en grande partie, des aides d'État perçues pendant la période post-Covid. Ces aides ont permis de ramener une situation financière apurée et d'éviter des difficultés majeures.

Il mentionne également un crédit de TVA de 90.000 euros dont le remboursement est attendu de la part de l'administration fiscale. Des démarches ont été entreprises avec notre cabinet d'expertise comptable pour récupérer cette somme. Il précise que le processus risque d'être long, car il implique de justifier des éléments remontant jusqu'à trois ou quatre ans. Néanmoins, l'espoir est d'obtenir prochainement la restitution d'une première tranche de 30.000 euros. Même s'il n'est pas immédiatement visible dans les chiffres comptables, cet élément représentera un apport significatif pour la trésorerie de l'agence.

M. TROUSSEL affirme que l'objectif pour l'année 2025 n'est pas seulement d'atteindre l'équilibre budgétaire, mais bien de dégager un excédent. Il exprime ensuite un certain pessimisme quant à la possibilité de voir les financements publics et privés augmenter. Dans ce contexte, il anticipe la nécessité de réduire l'activité, à moins d'un revirement inattendu de la part des collectivités ou des financeurs privés.

M. MEIER détaille ensuite la situation des donateurs. L'analyse du portefeuille de donateurs privés et parapublics révèle une diminution des dons de 95.000 euros en 2024 par rapport à 2023. Un effort important a été entrepris pour reconstituer ce portefeuille, avec un résultat de 104.000 euros. Cependant, cet effort ne compense pas entièrement l'objectif initial qui était d'obtenir 120.000 euros de plus.

Malgré cette situation, des succès sont à noter. De nouveaux donateurs ont rejoint l'organisme, tels que la SNCF, grâce au travail mené sur la mise en réseau des lieux de mémoire, et Airbnb, qui reconnaît l'importance de son offre en Seine-Saint-Denis et apporte son soutien. Des entités parapubliques, comme Ports de Paris et Grand Paris Aménagement, ont également été démarchées et ont rejoint les donateurs, chacun contribuant à hauteur de 10.000 euros. Cette démarche a nécessité beaucoup de temps, d'énergie, d'efforts de conviction et de nombreuses réunions.

Il insiste sur la nécessité de poursuivre activement la recherche de nouveaux donateurs afin d'anticiper d'éventuelles nouvelles défaillances et de potentiellement relancer d'anciens donateurs. Il cite l'exemple de BNP Paribas, qui a cessé son mécénat après plusieurs années de soutien important (25.000 euros par an entre 2019 et 2023), mais qui mène actuellement une opération sur le canal dans le cadre de son mécénat pour l'Orchestre symphonique Divertimento. On peut y voir une opportunité de les solliciter à nouveau pour soutenir des projets liés au canal

Mme VIALARD demande si la solution ne serait pas de travailler à s'inscrire dans des appels à projets pour trouver des fonds supplémentaires ?

M. MEIER répond qu'une partie des recettes du budget résultent déjà de réponses à des appels à projets, mais que le plus souvent nous accompagnons nos partenaires et les acteurs locaux dans leurs propres démarches. Cette stratégie est justifiée par le fait que ces derniers, en tant que porteurs de projets, sont souvent plus éligibles aux subventions que l'agence elle-même.

Il mentionne une réunion prometteuse avec Eau de Paris, qui fonctionne sur un système de budget participatif avec des projets pouvant atteindre 20.000 euros. Un projet a ainsi été déposé et soumis au vote des Parisiens.

M. TROUSSEL convient que si l'agence doit rester en veille active sur les appels à projets, la difficulté reste de s'assurer que ces financements apportent une réelle valeur ajoutée et ne génèrent pas en parallèle des dépenses équivalentes qui neutraliseraient le gain attendu. Il est donc nécessaire d'analyser attentivement chaque opportunité pour évaluer son réel intérêt.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration ADOPTER le budget prévisionnel 2025

VII – QUESTIONS DIVERSES

M. TROUSSEL sollicite l'assistance sur d'éventuelles questions diverses, constate qu'il n'y en a pas et clôt le Conseil d'administration.

Le secrétaire de Seine-Saint-Denis Tourisme

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sébastien d'Anjou', written over a horizontal line.

Sébastien d'ANJOU

Annexe 1
BILAN DE L'ÉDITION 2024 DE L'ÉTÉ DU CANAL

Nous avons connu une belle édition de l'Été du Canal 2024, rythmé par les Jeux Olympiques avec l'animation de nombreux « Club 24 » sur les rives des canaux et de la Seine.

Sur le canal de l'Ourcq, les pôles ont été très animés, reliés par les navettes fluviales qui ont transporté 18.567 passagers entre Aulnay et les Grands Moulins de Pantin, proche du Parc de la Villette transformé en Parc des Nations.

Le canal Saint-Denis, réaménagé pour les JOP, a vibré avec des lieux de rassemblement festif « le Club 24 Stadium » au Bassin de la Maltournée, le « Green Dock » au Parc Eli Lotar et le pôle piloté par le Barboteur à la Darse du Millénaire.

Côté Seine, au plus proche du village des athlètes, de nombreuses activités ont été programmées sur L'Ile-Saint-Denis avec notamment la Station Afrique, sur Saint-Ouen avec l'Été Audonien et sur Epinay-sur-Seine avec le Club Seine en juillet.

Côté Croisières, 56 sessions ont été mises en œuvre, qui ont accueilli un total de 4.049 passagers, dont 12 croisières au printemps dédiées aux transformations liées aux Jeux olympiques, et les autres sur le canal de l'Ourcq pendant l'été.

Sans oublier, côté bateaux, le transport de la flamme olympique sur les trois canaux parisiens avec plusieurs bateaux dont le Pierre-Simon Girard et la Rocca.

Succès des navettes de L'Été du Canal avec 18.567 passagers

18.567 passagers ont profité des navettes fluviales, soit 323 de plus qu'en 2023. Le dispositif élit constitué de deux boucles :

1/ Une grande boucle reliant Bobigny et Pantin au Parc des Nations pendant les JO

Les escales de la grande boucle ont été modifiées : En raison des JOP, le départ n'a pas pu se faire dans le Parc de la Villette et a été déplacé devant les Grands Moulins. En raison des travaux de la Gare du Grand Paris Express, il n'y a pas eu de pôle d'activités sur Noisy-le-Sec/Bondy. La grande boucle comprenait donc 3 escales au lieu de 4 les éditions précédentes. 17.580 passagers ont navigué sur cette grande boucle de navettes.

Pendant les Jeux, les passagers embrquant à Bobigny ou à Pantin ont pu se rendre au plus proche du Parc des Nations, en bateau. Des packages « En navette + déambulation dans le Parc des Nations », ont été proposés, animés par les volontaires du tourisme du Parc de la Villette ou par l'équipe de Seine-Saint-Denis Tourisme

2/ Retour d'une 2^{ème} ligne desservant Aulnay-sous-Bois

Une 2^{ème} boucle a été mise en place avec un bateau reliant Aulnay-sous-Bois à Bobigny. Cette navette au départ d'Aulnay n'avait plus été programmée depuis 8 ans. Les Aulnaysiens ont ainsi

pu prendre la navette depuis leur pôle direction Bobigny. 987 billets ont été délivrés à Aulnay sur les 5 départs par jour à bord de la Rocca.

Sur le total des 18.567 passagers, nous retrouvons peu ou prou la répartition habituelle et comptons 66,34% d'adultes et 33,66% d'enfants.

2024 / vente de billets	Nombre de tickets délivrés			Part du total		
	Adultes	Enfants	TOTAL	Adultes	Enfants	TOTAL
Grands Moulins (+ Bassin Villette)	3 975	1 871	5 846	32,3%	29,9%	31,5%
Pantin	2 434	1 136	3 570	19,8%	18,2%	19,2%
Bobigny	5 260	2 904	8 164	42,7%	46,5%	44,0%
Aulnay	648	339	987	5,3%	5,4%	5,3%
TOTAL	12 317	6 250	18 567	100,0%	100,0%	100,0%

Pour rappel, les chiffres de 2023 :

2023 / vente de billets	Nombre de tickets délivrés			Part du total		
	Adultes	Enfants	TOTAL	Adultes	Enfants	TOTAL
Parc de la Villette	5 285	2 564	7 849	43,8%	41,5%	43,0%
Pantin	1 611	695	2 306	13,4%	11,2%	12,6%
Bobigny	3 361	1 770	5 131	27,9%	28,6%	28,1%
Bondy	1 796	1 153	2 949	14,9%	18,7%	16,2%
TOTAL	12 053	6 182	18 235	100,0%	100,0%	100,0%

Zoom sur la fréquentation des navettes par week-end avec le record de 4.206 passagers sur le dernier WE

2024	week-end 1	week-end 2	week-end 3	week-end 4	week-end 5	week-end 6	total
Bassin de la Villette	13	51	45	17	67	41	234
Grands Moulins	691	802	706	687	1.248	1.478	5.612
Pantin	479	570	546	437	664	874	3.570
Bobigny	910	1.606	1.153	989	1.693	1.813	8.164
Aulnay	94	398	315	180			987
Total	2.187	3.427	2.765	2.310	3.672	4.206	18.567

Les packages « en navette + activité à quai » :

De nombreux packages ont été proposés sur #ExploreParis pour inciter à prendre la navette et à participer à une activité à quai. Ils ont notamment permis d'embarquer plus de passagers au départ de l'escale des Grands Moulins. Parmi ces packages au départ des Grands Moulins : « *En navette + visite du Garage B à Bobigny* », « *En navette + balade sur le patrimoine industriel à Pantin* », « *En navette + ateliers Graff* »...

Pour inviter les passagers à découvrir le Parc des Nations, des packages ont été proposés pendant les 3 week-ends JO « *En navette + déambulation dans le Parc des Nations* ».

Au départ d'Aulnay, des packages ont invité les Aulnaysiens à rester sur Bobigny pour participer à des ateliers Graff ou visiter le Garage B.

Provenance graphique 2024 :

Provenances enquêtes	%
Paris	17,00%
19ème arrondissement	4,50%
Seine-Saint-Denis	67,60%
Bobigny	10,90%
Pantin	27,60%
Bondy/Noisy	5,10%
reste de l'IDF (91-92-94-95-77)	9,60%
Province - Etranger	5,80%
Total	100%

Des croisières dès le printemps avant les JOP et pendant l'été pour 4.049 passagers

56 croisières ont été programmées pendant l'Eté du Canal, pour un total de 4.049 passagers.

Des croisières olympiques, avant les JOP

Pour cette année olympique, il a été décidé de programmer 4 journées de croisières sur le canal Saint-Denis et sur la Seine au printemps pour faire découvrir les transformations liées aux JOP. Il s'agissait d'anticiper les arrêts de navigation prévues sur le Canal Saint-Denis pendant l'été. Pour chacune de ces 4 journées, 3 croisières étaient programmées :

- [Croisière du Parc de la Villette au Stade de France](#)
- [Croisière Quand les Jeux Olympiques transforment la ville, autour de L'Ile-Saint-Denis](#)
- [Croisière Street-Art Avenue sur le canal Saint-Denis](#)

La presse a été conviée sur la première journée de mars, générant de nombreuses retombées presse : Sortir à Paris, Télévision allemande, Le Monde, 20 Minutes TV...

1.344 passagers ont profité de ces croisières olympiques, dont 797 individuels via #ExploreParis et 392 groupes déjà constitués.

Croisières Olympiques	Indiv #EP	Groupes	Invits presse	Invités mécènes	Invits CD	Vente Plaine Co	Ventes Paris Canal	
fréquentation totale	797	362	78	51	14	29	13	1.344
fréquentation payante	797	362				29	13	1.201

Provenance géographique pour ces croisières olympiques :

Paris : 30,93% des clients
92 : 11,51%
93 : 30,02%
94 : 14,22%
Total Grand Paris : 86,68%, Total grande couronne : 9,93%, Total IDF : 96,61%

Deux croisières sur le canal Saint-Denis ont pu être programmées en pleine effervescence olympique, le dimanche 4 août pour une centaine de passagers.

30 croisières sur le canal de l'Ourcq, les week-ends de l'Été du Canal :

- Des croisières découverte (Histoire et transformations du canal, Street-art...),
- Des croisières musicales (dès juin avec l'Odyssée, en juillet/août avec la BlackPearl, le collectif Gamma, Good Dirty Sound pour terminer en septembre avec le Macki Off),
- Des croisières gourmandes avec le Brunch de Marguerite Charlie.

12 croisières solidaires ont été programmées avec les Villes et des associations d'insertion, dans le cadre du dispositif BESO du Département, réunissant 724 passagers.

Le parcours artistique *Au Fil de l'Autre*

Le long du canal de l'Ourcq, entre le Parc de la Villette et Bobigny, 15 œuvres artistiques ont été collées sur des murs d'usines ou d'ateliers, d'écoles, de commerces, sur des coques de péniches...

Il s'agissait d'insérer et de valoriser le canal de l'Ourcq en tant qu'itinéraire ayant toute sa place dans le dispositif olympique, constituant notamment l'une des voies d'amenée des habitant·e·s de l'Est parisien vers le Club France et le Parc des Nations.

Ces œuvres réalisées par le photographe Hugues Anhès mettaient en valeur des acteurs d'aujourd'hui de Seine-Saint-Denis (artisans, sportives, acteurs culturels...) et des photographies issues du fonds Rouchon archivées à Saint-Denis, non loin du canal Saint-Denis.

Les 15 œuvres mettaient en résonance ces portraits d'acteurs Séquano-Dionysiens et ces photographies des années 40 prises par Jacques Rouchon et Louis-René Astre. Les deux photographies étaient collées sur une surface et par un geste de déchirure, Hughes Anhès sculptait ces deux images pour qu'elles dialoguent l'une avec l'autre.

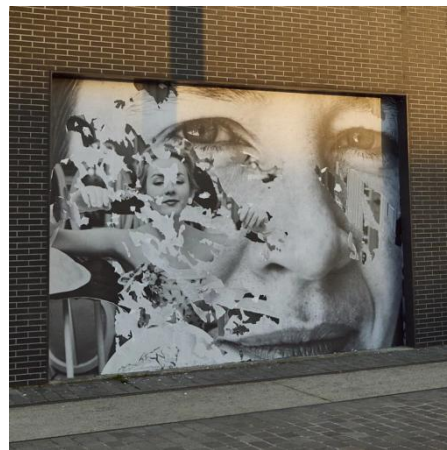
Parmi les acteurs Séquano-Dionysiens photographiés pour ce projet artistique :

- des artisans labellisés « Artisans du tourisme »: Diamantino Quintas et Louise Lengagne
- des acteurs culturels : l'Académie Fratellini, les RCI 93, le Wonder
- des sportives : Prithika Pavade, Anaïs Quemeneur, le Red Star FC

En grand format, ces œuvres ont formé un parcours artistique à suivre au fil de l'eau reliant différents lieux du canal de Paris à Bobigny :

- la darse du Rouvray, bureaux du service des canaux
- proche de Jardin21, sous la bretelle du périphérique
- l'école primaire Saint-Exupéry, quai de l'Aisne à Pantin
- le théâtre du Fil de l'eau
- sous le pont Delizy et au-dessus de l'escalier
- sur la coque de la péniche Metaxu, Place de la Pointe
- sur la blanchisserie Elis
- mail Hélène Brion, près de la place de la Pointe
- sur la centrale à béton Eqiom
- sur les portes de l'atelier des Canaux

- sur la péniche le Barboteur
- à proximité du pont de la Folie à Bobigny
- place François de Larderel, en face du Parc de la Bergère
- sente Léonard de Vinci à Bobigny



Œuvres du parcours Au Fil de l'Autre à Pantin

L'Été du Canal a valorisé ce parcours artistique auprès des nombreux passagers des navettes fluviales en leur distribuant un livret de médiation. Les 18.567 passagers des navettes fluviales ont ainsi pu découvrir ces installations photographiques, depuis les bateaux navettes, avec en main le livret de médiation détaillant la démarche d'Hugues Anhès et présentant les acteurs du territoire et les photographies d'archives.

Toujours sur l'eau, les participants aux différentes croisières commentées ont pu découvrir ce parcours avec les explications des guides :

- ✓ deux croisières *Au Fil de l'Autre*, en présence d'Hugues Anhès, de l'équipe de Rouchon et de quelques acteurs photographiés, ont été programmées en juillet et août
- ✓ des croisières street-art/art urbain qui valorisaient le parcours *Au Fil de l'Autre*
- ✓ des croisières découverte sur l'histoire, l'architecture avec des guides qui avaient rencontré Hugues et l'équipe de Rouchon pour intégrer le parcours à leurs commentaires
- ✓ des croisières musicales avec des passagers sensibilisés aux œuvres à leur embarquement, avec remise du livret

1.600 passager·e·s ont profité de ce parcours à bord des croisières sur le canal de l'Ourcq.

Des balades à pied sur Pantin ont valorisé ce parcours :

- ✓ 15 balades à pied ont été organisées commentées par l'équipe de Seine-Saint-Denis Tourisme, précédées ou suivies d'un trajet en navette fluviale : [En bateau + balade du parcours Au Fil de l'Autre](#) et [Balade Parcours d'art urbain Au Fil de l'Autre + bateau](#)

- ✓ 13 balades à pied sur le passé industriel, le street-art, les transformations du territoire ont été animées par des guides qui ont ajouté les œuvres du parcours dans leurs commentaires.

230 personnes ont participé à ces balades à pied, découvrant ainsi les œuvres du parcours artistique.

Des ateliers et visites autour du parcours

- ✓ **L'artiste Hughes Anhès a animé des ateliers** le 7 juillet et le 3 août en proposant au grand public de participer à la création d'une œuvre collective : [le 7 juillet, en participant à la réalisation d'une installation](#) et [le 3 août en participant au collage d'une œuvre à Bobigny](#). Hugues Anhès a également animé deux ateliers d'initiation au portrait photographique, le 14 juillet, [à Pantin](#) puis [à Bobigny](#).
- ✓ **Le Studio Cui Cui a installé un studio éphémère le 3 août dans la péniche Metaxu** pour photographier le grand public avec un décor illustrant des lieux de Seine-Saint-Denis.
- ✓ **Diamantino Quintas a animé**, dans son atelier à Bagnolet, le 20 juillet, [un atelier photogramme](#) pour découvrir le procédé d'impression d'un photogramme en chambre noire, en noir et blanc.
- ✓ **Lucie Linder a animé** le 14 juillet, place François de Larderel [des ateliers cyanotypes](#).
- ✓ **Les Studios Rouchon ont proposé une visite le 20 juillet du Studio Rouchon et du fonds d'archives photographiques.**

157 personnes ont participé à ces ateliers et visites.

Du spectacle vivant avec Fratellini le week-end du 20 et 21 juillet, à Pantin *Signatures* a été joué le 20 juillet sur le théâtre de verdure et *Juste un fil* le lendemain place de la Pointe. Les spectateurs ont été sensibilisés au parcours et notamment aux œuvres valorisant les circassiens. Un livret de médiation leur a été remis.



Les Spectacles Signatures et Juste un fil par l'Académie Fratellini à Pantin

750 spectateurs ont profité de ces deux spectacles.

Les Pôles d'animations du canal de l'Oureq

Été exceptionnel dans le Parc de la Villette-Parc des Nations :

1,6 million de visiteurs ont été accueillis au Parc des Nations, répartis en 1,4 million pendant les JO et 200 000 pendant les Jeux Paralympiques.

Le pôle de Pantin très animé entre culture et sport :

Pour le 1^{er} week-end de l'Été du Canal, Pantin a accueilli Pantin-sur-Mer, animé par le Barboteur, Metxu et Dock B. La programmation culturelle du week-end du 20-21 juillet a été très riche avec deux spectacles de Fratellini (*Juste un fil* et *Signatures*, 750 spectateurs pour les deux) et le retour du Bal de la Baronne de Paname pour le plus grand plaisir des 1.200 personnes qui se sont arrêtées danser ou regarder. Juste derrière l'escale des navettes fluviales, des ateliers street-art et fabrication d'instruments de musique ont été animés. Le Parc nautique urbain s'est déroulé du 6 au 25 août.



Bal Love Boat avec la Baronne de Paname, 21 juillet



Spectacle Juste un fil à Pantin - Fratellini

Deux espaces d'animations à Bobigny :

1/ Côté Parc de la Bergère :

Pendant les 3 week-ends de Bobigny Plage, les activités étaient concentrées sur le parc de la Bergère, avec un Club 24, des animations culturelles et sportives. Les navettes se sont amarrées, côté Parc de la Bergère, pendant Bobigny Plage.

Les visites du Garage B, du 13 juin au 12 septembre :



Ce lieu incontournable de l'art urbain, mis à disposition par le Département à l'association Art Azoï, a réuni 11 artistes pour faire de ce garage un lieu d'expression artistique.

Dans le cadre de l'Été du Canal, Seine-Saint-Denis Tourisme a mis en place un package en navette fluviale pour se rendre au Garage B en bateau. Cette offre packagée était proposée sur Explore Paris ainsi que les visites du Garage B.

Sur la période d'ouverture du Garage B, 2076 visiteurs ont bénéficié des visites guidées animées par les médiatrices du Département.

2/ Côté Place François de Larderel, pôle animé avec la Coloc de l'Ourcq :



Pendant les 3 week-ends sans Bobigny Plage, Seine-Saint-Denis Tourisme a animé un pôle sur la rive sud, place François de Larderel, à proximité de la Coloc' de l'Ourcq.

Au programme :

- des spectacles (Coryleft avec la Maison des Jonglages, Orées avec les RCI, Scènes Nomaades)
- des ateliers : Graff, cyanotype, pain et pizza...

Le Macki Off : 6eme édition le week-end du 14 et 15 septembre avec 3.500 personnes sur les deux week-ends, avec au programme DJ Sets, Live, ateliers Graff, animations sportives avec la FSGT 93, village vente de créateurs et restauration.



Croisières et ateliers Graff du Macki Off

Canal en fête aux Pavillons-sous-Bois :

Sur 3 week-ends, du 20 juillet au 4 août, la Ville des Pavillons-sous-Bois a animé un espace autour de la péniche du Chat qui pêche, avec guinguettes, ateliers et animations sportives, avec une fréquentation en hausse par rapport à 2023.

L'Été au Canal, du 6 au 28 juillet à Aulnay-sous-Bois :

Côté Culture, 20 jours d'animations ont réuni entre 13 et 18 000 personnes, avec 22 spectacles (bals des seniors, concerts, ambiances DJ...).

Dans le cadre de l'Été du Canal, la péniche Adélaïde s'est amarrée à Aulnay le 27 juillet et aux Pavillons le 28 juillet, proposant la projection du film « D'une rive à l'autre », le cabaret « Carmen s'invite à l'orgue de Barbarie » et le spectacle jeune public « Babar ».

Côté sport, succès pour la base nautique avec zodiacs, paddles et pédalos et de nombreuses animations sportives à quai.



Le canal de l'Ourcq en canoë kayak avec le CDCK et la base de Sevrans :

Pour l'Été du Canal 2024, le CDCK et la base de canoë de Sevrans ont proposé des locations de canoë sur Explore Paris. Plus de 500 personnes ont été accueillies sur ce dispositif dont 220 via [#ExploreParis](#), [pour ces séances découvertes](#).

[5 randonnées sur le canal de l'Ourcq entre Claye-Souilly et Sevrans](#) en kayaks biplaces ou monoplaces ont été organisées pendant la période estivale. Ces randonnées accompagnées par un encadrant diplômé permettent la découverte du canal de L'Ourcq, à la fois historique et environnementale. Ces randonnées sont dorénavant très prisées par le grand public.

Annexe 2

Documents budgétaires 2025

budget prévisionnel 2025			
(avec éléments comparatifs - CA du 10 décembre 2024)			
	2025		2025
CHARGES	2 567 028	PRODUITS	2 566 517
RESSOURCES HUMAINES	1 522 458	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	1 362 131
Salaires	952 641	Fonctionnement	1 277 131
Charges	434 305	(En)quête de Patrimoine/Actions patrimoine	25 000
Taxe sur les salaires	70 422	Autres projets (Biennale Multitude)	60 000
Autres charges et formation (Navigo, Tcktr...)	65 089		
		AUTRES SUBVENTIONS	357 500
FRAIS GENERAUX	127 150	Région Ile-de-France	30 000
Loyers et charges	30 000	Est Ensemble	68 500
Assurances	3 400	Plaine Commune	60 000
Télécommunications	12 000	Ville de Paris	69 000
Frais postaux	250	Métropole du Grand Paris	100 000
Energie	15 500	Autres contributions communales	20 000
Mission réception	2 000	Autres EPTs	10 000
Maintenance	7 500		
Informatique	5 500	AUTRES PARTENAIRES	258 000
Entretien et réparation	21 500	Fabrique du Métro	3 000
Honoraires	20 000	Structures publiques et mixtes	140 000
Documentation	1 000	Mécénat et entreprises	115 000
Fournitures	2 500		
Taxes diverses	6 000	COTISATIONS ADHERENTS	34 000
COTISATIONS - ADHESIONS	11 370	PRODUITS DIVERS	9 192
ADN Tourisme	9 670	Produits exceptionnels et financiers	2 192
APS	1 050	Inscriptions à la Rencontre nationale des ADTs	7 000
Divers	650		
		PROMOTION ET COMMUNICATION	92 000
OBSERVATION ET ETUDES	9 000	Affaires	20 000
		Agréments et loisirs	10 000
CHARGES DIVERSES	7 400	Culture/QCC/FBS/Rencontres réseau	27 000
Charges financières et services bancaires	2 400	CA opérations partenaires	35 000
Charges exceptionnelles	5 000		
		VENTE DE PRESTATIONS	453 694
PROMOTION ET COMMUNICATION	173 194	CA Groupes	350 000
Tourisme Affaires	35 050	CA individuels	40 000
Tourisme Agréments, loisirs et divers	16 850	Commissions ExploreParis	40 000
Promo EDC	52 000	CA croisières Eté du Canal (+balades et canoë)	33 194
Culture/QCC/FBS/Rencontres réseau	26 650	CA Eté du Canal - navettes	18 000
Opérations partenaires	30 000	Affiliations	7 500
presse	12 644	Refacturation GIE	5 000
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	23 200		
DEVELOPPEMENT ET PRODUCTION	693 256		
Activités destinées aux groupes	294 000		
Activités destinées aux individuels	63 160		
Croisières et autres EDC	47 160		
Marches + Croisières sur la Marne	6 000		
Niles balades - action de dvltpt + Fab du métro	10 000		
Navettes fluviales Eté du canal	118 596		
Activités gratuites	217 500		
Activités gratuites EDC/ville	110 000		
Autres activités gratuites EDC			
Balades	4 500		
de Marche Seine, canal Saint-Denis et canal de l'Ourcq	5 000		
Descente de l'Ourcq en canoës-kayaks / Odyssée	15 000		
restauration fresque FinDac	12 000		
(En)quête de Patrimoine/Actions patrimoine	18 000		
Grande Rando 29/09 (est ensemble)	8 000		
Autres projets (Biennale Multitude)	45 000		
Part de l'activité du GIE #ExploreParis relevant de Seine-Saint-Denis Tourisme			
ACTIVITES DESTINEES AUX INDIVIDUELS	250 000	CA INDIVIDUELS	250 000
BUDGET CONSOLIDE			
TOTAL CHARGES	2 817 028	TOTAL PRODUITS	2 816 517
RESULTAT			
DEFICIT	-511	EXCEDENT	

budget prévisionnel 2025									
(avec éléments comparatifs - CA du 10 décembre 2024)									
	réalisé	prévisionnel	actualisé	prévisionnel		réalisé	prévisionnel	actualisé	prévisionnel
	2023	2024	2024	2025		2023	2024	2024	2025
CHARGES					2 567 382 2 758 881 2 569 221 2 567 028				
RESSOURCES HUMAINES					1 451 776 1 560 366 1 531 065 1 522 458				
Salaires	908 737	985 090	966 135	952 641	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL				
Charges	395 979	448 162	439 374	434 305	Fonctionnement	1 277 131	1 277 131	1 277 131	1 277 131
Taxe sur les salaires	72 309	62 115	73 265	70 422	(En)Quête de Patrimoine/Actions patrimoine	25 000	25 000	25 000	25 000
Autres charges et formation (Navigo, Tcktr...)	74 751	64 999	52 290	65 089	Bel Eté Solidaire et Olympique	112 000	57 200	57 200	0
					Résidence in situ "Street Art Avenue"	0	0	0	0
					Autres projets (Biennale Multitude)	22 000	0	0	60 000
					projets JOP 2024 (parcours Rouchon et Findac)	16 200	115 000	0	0
					club hotelier / séminaire CD93	22 000		0	0
					projet live site GV + soutien greeters		31 350	0	0
					Aide à l'accueil des Rencontres nationales des ADTs		prise en charge repas et prog par le CD93		
FRAIS GENERAUX					145 357 133 950 138 756 127 150				
Loyers et charges	29 194	28 000	30 585	30 000	AUTRES SUBVENTIONS				
Assurances	3 183	3 200	3 321	3 400		257 500	313 500	267 500	357 500
Télécommunications	10 585	11 500	11 500	12 000	Région Ile-de-France	30 000	50 000	0	30 000
Frais postaux	227	250	250	250	Est Ensemble	68 500	73 500	73 500	68 500
Energie	14 152	16 500	15 000	15 500	Plaine Commune	40 000	40 000	40 000	60 000
Mission réception	8 800	7 000	6 000	2 000	Ville de Paris	69 000	80 000	69 000	69 000
Maintenance	6 464	10 000	10 000	7 500	Métropole du Grand Paris	50 000	70 000	80 000	100 000
Informatique	3 595	7 000	6 100	5 500	Autres contributions communales			5 000	20 000
Entretien et réparation	21 941	20 000	21 500	21 500	Autres EPTs				10 000
Honoraires	37 102	21 000	25 000	20 000	AUTRES PARTENAIRES				
Documentation	797	1 000	1 000	1 000		213 400	326 500	200 362	258 000
Fournitures	3 109	2 500	2 500	2 500	Fabrique du Métro	0	3 000	3 000	3 000
Taxes diverses	6 209	6 000	6 000	6 000	Structures publiques et mixtes	101 500	103 500	115 000	140 000
					Entreprises	5 000	20 000	45 000	
COTISATIONS - ADHESIONS					10 437 10 600 11 370 11 370				
ADN Tourisme	8 873	8 900	9 670	9 670	Mécénat et entreprises	106 900	200 000	35 000	115 000
APS	951	1 050	1 050	1 050	autres dons (financement participatif)			2 362	
Divers	613	650	650	650	COTISATIONS ADHERENTS				
						11 700	14 000	23 500	34 000
OBSERVATION ET ETUDES					9 955 10 500 10 400 9 000				
CHARGES DIVERSES					16 809 3 000 3 093 7 400				
Charges financières et services bancaires	2 572	3 000	3 000	2 400	PLATEFORME RESEAU MÉMOIRE (SNCF)				
Charges exceptionnelles	6 087		93	5 000		0	40 000	40 000	0
Fonds dédiés	8 150		0	0	PRODUITS DIVERS				
			0			93 381	8 150	8 150	9 192
PROMOTION ET COMMUNICATION					164 836 160 944 105 591 173 194				
Tourisme Affaires	13 062	29 100	1 350	35 050	Produits exceptionnels et financiers	5 299		0	2 192
Tourisme Agréments, loisirs et divers	22 859	22 704	19 822	16 850	Participation aux actions de formation	0		0	0
Promo EDC	45 341	43 000	48 164	52 000	Reprise de fonds dédiés	88 082	8 150	8 150	0
Culture/QCC/FBS/Rencontres réseau	25 990	26 640	26 640	26 650	inscriptions à la Rencontre nationale des ADTs				7 000
Opérations partenaires	51 637	30 000	0	30 000	PROMOTION ET COMMUNICATION				
presse	5 947	9 500	9 615	12 644		73 732	83 250	28 000	92 000
Accueil des Rencontres Ntles ADTs				0	Affaires	1 915	18 300	0	20 000
					Agréments et loisirs	3 720	10 450	8 000	10 000
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS					23 098 23 500 19 982 23 200				
DEVELOPPEMENT ET PRODUCTION					745 115 856 021 748 964 693 256				
Activités destinées aux groupes	274 755	304 920	285 600	294 000	Promo EDC	0		0	
Activités destinées aux individuels	140 353	109 951	81 001	63 160	Culture/QCC/FBS/Rencontres réseau	27 961	20 000	20 000	27 000
Croisières et autres EDC	46 892	66 461	51 327	47 160	CA opérations partenaires	40 135	34 500	0	35 000
Croisières printemps JOP (canal St-Denis et Seine)		11 250	16 132		VENTE DE PRESTATIONS				
Concerts flottants EDC	27 312	26 240	4 542	0		430 186	484 550	445 953	453 694
Marches + Croisières sur la Mame	954			6 000	CA Groupes	318 678	363 000	340 000	350 000
Niles balades - action de dvlp+ et Fab du métro	3 181	6 000	9 000	10 000	CA individuels	48 461	35 000	38 000	40 000
Paris Face cachée	2 151				Commissions ExploreParis	45 302	35 000	38 000	40 000
Pierre-Simon Girard	59 864				Paris Face cachée	2 130			
Navettes fluviales Eté du canal	107 608	114 000	103 581	118 596	CA sur la Mame	1 029			
Activités gratuites	222 398	130 800	150 719	217 500	CA croisières Eté du Canal (+balades et canoé)	30 182	48 000	21 093	33 194
Activités gratuites EDC/ville	52 140	76 300	89 390	110 000	CA croisières JOP		7 000	11 350	
Autres activités gratuites EDC					Facturations BESO et Concerts flottants	3 930	5 500	5 500	0
Balades				4 500	CA Eté du Canal - navettes	16 385	16 000	16 960	18 000
Grande Marche Seine, canal Saint-Denis et canal de l'Ourcq				5 000	Affiliations	4 891	5 500	8 500	7 500
Descente de l'Ourcq en canoës-kayaks / Odyssée				15 000	Refacturation GIE	5 359	4 550	4 550	5 000
restauration fresque FinDac				12 000	Revenus publicitaires	0	0	0	0
(En)Quête de Patrimoine/Actions patrimoine	17 635	18 000	18 000	18 000	Gestion & développement Visites (Babcock)	2 300			0
Grande Rando 29/09 (est ensemble)	7 780	9 000	8 205	8 000					
Autres projets (Biennale Multitude)	7 400	0	0	45 000					
Balades héritage JOP Grand public	0	7 500	10 124	0					
Plateforme réseau lieux de mémoire (site Internet) SNCF		20 000	25 000	0					
Live site JOP24 (balades, visites et ateliers)		31 350	0	0					
BESO		50 000	51 142	0					
Activités JOP		115 000	76 921	0					
Parcours artistique (mural)		100 000	76 921	0					
Performances spectacle vivant		15 000	0	0					
Part de l'activité du GIE #ExploreParis relevant de Seine-Saint-Denis Tourisme									
ACTIVITES DESTINEES AUX INDIVIDUELS					255 286 255 000 240 000 250 000				
BUDGET CONSOLIDE									
TOTAL CHARGES					2 822 668 3 013 881 2 809 221 2 817 028				
TOTAL PRODUITS					2 784 230 3 030 631 2 612 796 2 816 517				
EXCEDENT					DEFICIT				
RESULTAT									
DEFICIT					-13 152 -196 425 -511 EXCEDENT 16 750				